

Section 1 – Parties

Code permanent attribué par le Ministère

Attestation de services spécialisés entre _____

Nom de la personne aux études

et _____

Nom et adresse de la personne-ressource spécialisée

Section 2 – Services

Indiquez le ou les services qui seront fournis.

- ☐ Accompagnement ☐ Lecture ☐ Prise de notes ☐ Interprétariat ☐ Transcription
- ☐ Soutien scolaire
- ☐ Hygiène
- ☐ Déplacements

Période d'études

Cheminement régulier : ☐ Automne 2025 ☐ Hiver 2026 ☐ Été 2026
(Cochez une seule case.)

ou

Cheminement continu : Du _____ au _____

Numéro du cours	Service requis	Nombre d'heures	Taux horaire (Consultez le tableau de la page 2.)	Montant total (en dollars)

Section 3 – Signatures

Les signatures électroniques ne sont pas acceptées.

Signature de la personne aux études X _____

Signature de la personne-ressource spécialisée X _____

Date _____

Date _____

Service	Taux horaire
Lecture	Salaire minimum en vigueur au Québec
Prise de notes	Salaire minimum en vigueur au Québec
Transcription	17,82 \$/h
Interprétariat	
• Formation professionnelle et éducation des adultes	46,12 \$/h
• Collégial privé non subventionné et études collégiales à l'extérieur du Québec	46,12 \$/h
• Études universitaires à l'extérieur du Québec	51,88 \$/h
Accompagnement	30,09 \$/h

En remplissant ce formulaire, vous consentez à ce que l'Aide financière aux études recueille vos renseignements personnels pour traiter votre demande. Sans ces renseignements, celle-ci ne pourra être analysée et vous ne pourrez obtenir le soutien financier auquel vous avez droit. Vous pouvez modifier vos renseignements personnels directement dans votre dossier ou en nous contactant aux coordonnées inscrites sur ce formulaire.